

Monter un projet en environnement avec sa classe, trouver des jeux et des outils pédagogiques sur un thème, organiser une sortie de terrain... pas toujours facile de s'y retrouver ! Pour faciliter l'accès à ces informations, le Centre de Ressources en Environnement accueille et accompagne les enseignants et les animateurs qui souhaitent travailler sur l'environnement. Suivez le guide !

Une multitude d'outils pédagogiques à emprunter

Le centre de ressources c'est une multitude de livres, de revues, de magazines, de CD-Rom, de vidéos et de jeux sur tous les thèmes liés à l'environnement ! Du simple livre au module complet (mallette pédagogique), le centre de ressources vous prête tous les outils nécessaires à votre projet. Tous ces outils y compris les malles pédagogiques, ont été conçus pour être utilisés en autonomie par l'enseignant.

. Des mallettes à découvrir

«Graines et petits fruits», «Pas si déchets que ça !», «Fabriquer le papier», «Kit jus de pomme»...

. Des expositions interactives à emprunter

«2002, l'odyssée des déchets», «Voyage d'une goutte d'eau», «Au fil de l'eau», «Des plantes qui en disent long»...

. Et aussi...

Du matériel d'observation : jumelles, loupes, boussoles...

Des guides d'animation, des fiches jeux...



Besoin d'un conseil ?

...pas de problèmes ! Un animateur spécialisé vous renseignera sur toutes les possibilités qui s'offrent à vous. Au-delà du prêt de documents, le centre de ressources vous oriente vers les sites, les personnes ressources et les animations les plus adaptés à votre projet.

L'Atelier Environnement Urbain

Ecocitoyenneté, déchets, eau, architecture, patrimoine, vie en ville : en classe ou sur le terrain, l'atelier environnement urbain propose des animations encadrées par des animateurs spécialisés en environnement.

Quelques exemples d'animations

«L'eau dans la ville», «Les déplacements urbains», «Visite de la Station d'épuration de Caen la mer», «Le monde des déchets», «L'arbre dans la ville», «De mémoire de ville»...

Renseignements au 02 31 86 59 20.

En pratique

. Centre de Ressources en Environnement : accueil le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30. Fermé pendant les vacances scolaires.

Conditions de prêt :

- . le matériel est prêté pour 15 jours sauf accord préalable,
- . L'enlèvement et la restitution sont à la charge de l'emprunteur,
- . Selon les outils, une participation financière peut être demandée.